ORPI BROUSSE IMMOBILIER

39 avenue de Paris **19100 BRIVE LA GAILLARDE**

Tel: 05 55 17 73 80 / 05 55 18 96 66 E-mail: brousseimmobilier@orpi.com https://www.orpi.com/brousseimmobilier/



BARÈME DE TRANSACTION

		VENTE / ACHAT Les honoraires sont à la charge du ve	endeur		
	4 800 €	Pour les prix de vente inférieurs à			60 000€
De	8%	Pour les prix de vente entre	60 001€	et	150 000€
De	7,5%	Pour les prix de vente entre	150 001€	et	200 000€
De	6,5%	Pour les prix de vente entre	200 001€	et	250 000€
De	6%	Pour les prix de vente supérieurs à	250 001€		
		En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables son	t ceux de l'agence aya	nt reçu le mano	dat initial.

LOCATION			
Visites, constitution du dossierrédaction du contrat, état	sites, constitution du dossierrédaction du contrat, état 1 mois de loyer HC Bailleur		
des lieux d'entrée	1 mois de loyer HC Locataire*		
Frais d'entremise et de négociation	90 €	A la charge du bailleur	
* Dans la limite de 11€/m² (visites, constitution du dossier, rédaction du contrat : 8€/m² et état des lieux d'entrée : 3€/m²).			
Location de garage et place de parking	72€	A la charge du bailleur	
	72€	A la charge du locataire	

ESTIMATION

150 € si remise avis de valeur écrit

BARÈME DE TRANSACTION PROFESSIONNELLE

	VENTE / ACHAT Les honoraires sont à la charge du vende	eur	
4 800 €	Pour les prix de vente inférieurs à		50 000 €
10 %	Pour les prix de vente à partir de		50 000 €

LOCATION		
Visites, frais d'entremise et négociation rédaction du contrat,	25 % HT du loyer annuel à la	
état des lieux d'entrée	charge du preneur	

ESTIMATION
200 € si remise avis de valeur écrit
1€/m² si locaux supérieurs à 300 m²

ORPI BROUSSE IMMOBILIER
39 avenue de Paris
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 18 96 66

BARÈME DE GESTION LOCATIVE A VOUS DE CHOISIR!

E-mail: brousseimmo@orange.fr

SERVICES	PACK INITIAL	PACK ZEN	PACK	Coût hors forfait TTC
En % TTC de l'encaissement (quittancement mensuel)	7,20 % TTC*	7,80 % TTC*	INTEGRAL 10,80 % TTC*	
Mise en place du mandat de gestion	7,20 /6 110	7,80 % 110	10,80 % 110	
	V	V	,	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers,	$\sqrt{}$	V	V	
Charges et allocation Délivrance des quittances et reçus	V	V	\ \	
	,			
Lettre de rappel et 1er relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	V	V	V	
Révision des loyers	V	V	V	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ	√	1	1	
du locataire)	V	V	V	
Réalisation de l'état des lieux de sortie		V	V	
Restitution du dépôt de garantie	· √	\ \	\ \ \	
	√ √		\ \ \	
Gestion des provisions pour charges	,	V	,	
Fenue de la comptabilité propriétaire	√ ,	V	V	
Versement par virement mensuel des fonds perçu	$\sqrt{}$	V	$\sqrt{}$	
Reddition mensuelle des comptes (en conformité avec l'article	V	V	V	
66 du décret du 20/07/72)	,	,		
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	$\sqrt{}$	V	$\sqrt{}$	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	$\sqrt{}$	V	V	
Demande devis pour travaux et réparations urgentes ≤ 200 €		V	V	36€ /intervention
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des		√	V	53€ /an
revenus fonciers				
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à huissier				48€ /heure
pour commandement de payer jusqu'à la procédure				
d'expulsion (frais d'huissier + frais de justice à la charge du				
oropriétaire) Assurances loyers impayées				
			V	
Frais administratifs (courrier standard - et envoi recommandé)				2,90€/mois par lo
Gestion administrative VISALE				5€ /mois
E-ORPI : accès à l'extranet				1,20€ /mois
Duplicata de documents administratifs et comptables (hors				15€ /document
abonnement E-ORPI)				
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation			48€ /heure	
	incendie)			
administratif des travaux, encaissement des indemnités et				
reversement après contrôle				
Assurance propriétaire non occupant				Appartement : 79€/a
		1		Maison : 179€/an

En cas de résiliation anticipée de la part du mandant, le mandant devra au mandataire une indemnité forfaitaire au titre des frais de résiliation anticipée à hauteur de 360€ TTC

Barème applicable au 1er Janvier 2024